

**Le bal de l'escalade de l'AHCVV aura lieu le samedi 11 décembre sous les canons.**

# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



**Numéro 114 - hiver 2010 - Paraît 4 fois par an**

Editeur responsable: L-C Lévy

tirage 6500 exemplaires -AHCVV=CCP 12-8533-8

Internet: [www.ahcVV.ch](http://www.ahcVV.ch) adresse électronique: [journal@ahcVV.ch](mailto:journal@ahcVV.ch)

ont participé à ce numéro: Marie France Spielmann (ms), Nicole Fallony (nf), Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

## la taverne de la madeleine fête ses 90 ans

*Les Genevois passent devant elle pour aller à la poste, monter au Palais de Justice ou faire leurs courses. Les habitués s'y retrouvent pour manger à midi ou jouer au Scrabble. Les touristes se reposent sur la terrasse à l'ombre des parasols.*

*La façade étonne, qui semble sortie d'un décor du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le « sans alcool » proclamé de l'enseigne intrigue.*

*Quelle histoire cachent ces vieilles pierres ?*

Ringard? Au contraire. À la pointe du progrès, en 1920, à l'époque de l'ouverture du restaurant, et en plein accord avec les idées du temps, hygiène, modernisme, éducation, préoccupations sociales. Souvent imité depuis et parfaitement adapté aux conditions de vie et de travail actuelles, notamment la journée continue.

L'alcoolisme est au XIX<sup>e</sup> siècle un fléau qui sévit insidieusement. À cette époque, le vin, autrefois moins dangereux que l'eau polluée du lac et des citernes, est encore perçu comme un aliment et un fortifiant et les conseils de modération ne concernent que les boissons distillées. Il est très mal vu et pratiquement impossible de ne pas consommer d'alcool au café ou au restaurant.

La prise de conscience sociale de la fin du siècle, fait que non seulement l'État, mais de nombreuses sociétés philanthropiques, se consacrent à la lutte antialcoolique, au moyen de dispensaires, d'unions d'abstinence, de périodiques, de clubs,

foyers et cantines sans alcool, qui s'adressent à toutes les couches de la population.

Un comité se constitue qui fonde la société et définit clairement son but dans des statuts toujours en vigueur: « La société a pour but la lutte antialcoolique, notamment par l'exploitation d'établissements sans alcool, tels qu'hôtels, restaurants, « Milk-bar ». La société a un caractère essentiellement d'utilité publique; elle ne recherche aucun avantage pécuniaire et ne distribue aucun dividende. ».

Elle fonctionne selon le principe coopératif, son capital étant constitué de parts sociales nominatives de 25 francs. Elle est représentée, gérée et administrée par un conseil d'administration d'au moins cinq membres élus pour une année et rééligibles.

### la taverne de la madeleine

Église et îlot de la Taverne sont deux des trois derniers témoins du Moyen Âge dans le quartier. Il s'agit donc d'une longue histoire qui d'ailleurs commence avant eux.

Imaginons édifices romains et jardins en terrasses descendant à flanc de colline jusqu'au lac dont le niveau est à cette époque plus élevé; le port se situe sous l'emplacement de l'église actuelle. Un négociant en vins et marchand d'amphores a installé boutique, entrepôt et débit de boisson, dont les archéologues ont pu reconstituer l'essentiel, en partie sur l'emplacement actuel de la Taverne. Qu'une des premières activités dont on retrouve la trace sur le site soit celle d'un négociant en vins pour, qu'en fin de parcours, après de nombreux tonneliers et cabaretiers, ce soit,

## concertation ! vous avez dit concertation?

De tous côtés l'on nous vente la concertation et la participation. Si l'on examine plus attentivement les dossiers sur lesquels notre association lutte depuis des décennies: logement, aménagement du milieu urbain, circulation, nuisances et bruits etc., on constate chaque jour qu'à part les déclarations pleines de bonnes intentions aucun sujet qui préoccupe la population ne fait l'objet d'une concertation ou plus simplement d'une information. Ainsi, les habitants de la Vieille-Ville ont-ils été une nouvelle fois mis devant le fait accompli: tout le quartier a été bouclé toute une journée à l'occasion de la très sympathique Course d'orientation. Les autorités étaient informées puisqu'elles ont participé activement au bouclage du quartier.

Pour le bastion de St Antoine bouclé lui aussi depuis des mois, sans information, c'est à la lecture de la FAO que nous apprenons le dépôt d'une autorisation définitive de construire. D'où l'assemblée publique organisée en urgence le 22 novembre.

En ce qui concerne les emplacements de jeux pour les enfants aucune concertation non plus: les équipements disparaissent puis sont parfois, de plus en plus rares, remplacés par des équipements qui ne répondent pas toujours aux attentes. Par exemple: Le double toboggan en bois, certes, un peu abîmé qu'on enferme, probablement par mesure de sécurité, puis qui est réparé et repeint donc accessible, puis de nouveau enfermé pendant au moins deux semaines, puis de nouveau ouvert. De plus, des parents s'inquiètent de la disparition de cet engin qui est l'objet d'un véritable engouement de la part des enfants et qui risque d'être remplacé par des jeux en métal aux normes

européennes dont d'autres parents se plaignent ailleurs. À propos, certains disent qu'on est obligé de respecter les normes européennes d'autres que ce n'est pas le cas! Sur ce plan aussi aucun contact, aucune information.

Sur le périmètre de l'actuel parc à voitures de l'Alhambra, nous attendons toujours la réalisation de logements sociaux, des bruits courent maintenant que les coûts de réalisation à cet endroit ne permettraient pas la construction de logements sociaux!

Cerise sur le gâteau, lorsque nous nous étonnons du manque de concertation concernant un nouveau projet, les autorités nous répondent: c'est à vous de présenter des demandes et pas aux autorités d'informer les habitants des quartiers concernés par ces projets! Alors ensemble relevons le défi, chaque matin au moins un coup de téléphone pour savoir ce qui se trame dans le quartier, quels sont les nouveaux projets, les prochaines fêtes prévues. Par exemple aujourd'hui, on monte une immense tente aux Bastions. Est-ce pour la course des VTT ou la course de l'Escalade? Si c'est pour cette dernière, n'est-ce pas un peu tôt de recouvrir les pelouses devant les réformateurs alors que nous ne sommes qu'au milieu du mois de novembre?

Pour terminer sur une note positive: Le Conseil municipal ayant enjoint le Conseil administratif d'organiser une fête du 31 décembre en Vieille-Ville, deux conseillères municipales dont votre coprésidente de l'AHCVV ont demandé à être entendues par la conseillère administrative responsable, elles ont été reçues et vont être consultées. Ainsi elles pourront faire valoir les souhaits et les objections des habitants du quartier.

ms



Le texte publié dans ce journal est extrait de la très intéressante plaquette publiée par La Taverne de la Madeleine

Des exemplaires de cette plaquette sont disponibles au restaurant de la Madeleine

Au restaurant vous pouvez aussi voir une intéressante exposition de photos retraçant la vie du restaurant et du quartier

bouclant la ronde au début du XXe siècle, un fabricant de vermouth qui loue puis vend au restaurant sans alcool son premier local ne manque pas d'humour.

Par trois fois, des incendies ravagent Genève : 1321, 1334, 1430. Édifices de bois recouverts de bardeaux ou de chaume, les maisons disparaissent, ne laissant de la Madeleine qu'un amoncellement de décombres qu'on renonce à enlever et qu'on utilise pour asseoir nouvelles constructions et rues à un niveau plus élevé.

Pendant plus de 400 ans, le quartier reste inchangé quels que soient les événements qui secouent Genève puis font exploser ses institutions faute de moyens financiers, la Madeleine reste en marge de toutes ces transformations. En 1831, c'est le quartier le plus sale de la ville : appartements mal tenus où s'entassaient en moyenne quatre personnes par ménage (le plus fort taux) et parfois poules et lapins, locaux communs encombrés de déchets et d'ordures.

Mais quartier vivant, animé de fripiers, bouquinistes, brocanteurs, nombreux estaminets à la réputation parfois douteuse.

Le temple est bordé d'étroites rues, rue d'Enfer, du Purgatoire, des Limbes, du Paradis, tout un programme. Il est flanqué de constructions parasites, louées « entr'ougives » (entre les ogives).



Genève - Rue de Toutes-Âmes et ancienne église de la Madeleine J.-C. Curtet

C'est en 1782 seulement que les autorités décident de numéroter toutes les maisons de la ville, initiative mal comprise et mal appliquée par la population qui y voit, avant la lettre, une atteinte à la sphère privée.

Heureusement, quelques repères plus stables sont constamment cités qui encadrent et identifient l'îlot : au Sud et à l'Ouest l'ancien cheminement des Barrières, attesté dès le XIVe siècle ; au Nord l'église et son cimetière, devenu Petite place de la Madeleine, puis rue Toutes-Ames (les âmes fidèles du Purgatoire), du nom d'une confrérie attachée à l'église de la Madeleine; à l'Est, une étroite « ruelle » ou impasse, déjà sans issue à la fin du XIVe siècle.

L'immeuble de la Madeleine comprenait au XVIIe siècle de nombreuses dépendances dont un pressoir. L'accès aux cabarets et hôtelleries n'était alors autorisé qu'aux étrangers et gens de passage.

Ce bâtiment a été vendu à un fabricant de vermouth; la tradition orale fait régulièrement allusion à un Café des Nymphes, de mauvaise réputation, qui aurait succédé à la fabrique de vermouth et précédé le restaurant de la Taverne.

Jusqu'à son abaissement, en 1945, l'immeuble était plus élevé, couvert de toits divers et hérissés de lucarnes ; d'anciennes ouvertures n'ont été murées qu'en 1946 dont l'entrée qui menait à l'étage, au haut de l'escalier. Des galeries semblables fermaient l'impasse et joignaient les immeubles situés de chaque côté.

Chaque étage comprenait deux appartements sur le modèle de celui décrit dans un bail à

la fin du XVIIIe siècle : « ...une chambre et une cuisine, une chambre à resserrer dans la cuisine, deux tablards près de la cheminée, deux verges [tringles] de fer aux fenêtres de la chambre, une pierre à eau et sa boîte de fonte, une clochette à la porte et une crémaillère à la cheminée de la cuisine ».

Propriétaires et locataires, de conditions diverses, mais le plus souvent modestes, ont été très nombreux à se succéder dans ces lieux.

Le décor est planté dans lequel s'installe la Taverne, en 1920.

### LES DEBUTS

On n'insistera jamais assez sur ce que la Taverne de la Madeleine doit à Madame Maurice et à celles qui se sont jointes à elle dans le Comité de direction. Elles se sont occupées de tout avec une imagination, une rigueur et une compétence remarquables : comptabilité, économe, engagement du personnel, contrats de travail, règlements internes, discussion avec les assureurs, examen des devis, achat au meilleur prix du matériel, souvent d'occasion, du linge et des denrées, statistiques sur la marge de bénéfice de certains plats, essais de nouvelles recettes dont celle des fameuses tartes aux fruits, spécialités de la maison depuis 1934.

Il faut reconnaître que les conditions de travail nous paraissent dures : 60 heures par semaine jusqu'en 1961 avec ouverture dès 6h.30 du matin jusqu'en 1966. Un bain par semaine dès que la maison bénéficie, grand luxe, d'une salle de bains, en 1928 déjà. Et pendant sept ans, le personnel aura couru à la fontaine devant le temple pour remplir les carafes d'eau posées sur les tables, jusqu'à l'installation d'un robinet supplémentaire à la cuisine ; l'anecdote illustre parfaitement l'inconfort du temps.

Si des jubilaires sont fêtées pour 5, 10, 15, voire 20 ans de maison, les difficultés de recrutement sont récurrentes. Faute de personnel, en 1968, il faudra même fermer définitivement, malgré son succès, une salle du restaurant.

### Aménagement de la Vieille-Ville

L'idée est dans l'air depuis la fin du XIXe siècle et suscite projets et polémiques. L'État adopte enfin, en 1938, un plan d'ensemble pour l'aménagement du versant Nord de la Vieille Ville, qui prévoit de la ceinturer d'une série de terrasses, au nom du principe discutable Vieille-Ville/Acropole et de démolir tous les vieux immeubles de la Madeleine construits sur la pente de la colline. « Nous resterons perchés au milieu des décombres », déplore Madame Maurice. Rien n'est moins sûr : l'îlot de la Taverne devrait être détruit et converti en une place plantée d'arbres, destinée à un marché de plein air.

Les réactions sont vives, souvent indignées : campagnes de presse, contre-projets, mémoires, pétition. Le « Groupement de défense de la Vieille-Ville » obtient finalement le maintien, entre autres, de la rue des Barrières et de l'îlot de la Taverne.

Toutes les vieilles maisons alentour sont rasées et remplacées, en 1940, par la terrasse Agrippa d'Aubigné à laquelle l'îlot s'adosse désormais.

Dès 1959, la clientèle baisse et l'on s'interroge : la Taverne et son idéal de lutte antialcoolique se justifient-ils encore ? Les comportements ont changé : journée continue, week-ends à la montagne, congé hebdomadaire modifié des enfants... S'ajoute la concurrence de nouveaux restaurants sans alcool, un manque chronique de personnel, qui oblige à fermer la terrasse sur l'esplanade Agrippa d'Aubigné. On cherche des solutions : vendre chocolat et cigarettes ? On y renonce, non pas à cause des dangers du tabac, ce n'est pas encore à l'ordre du jour, mais à cause du coût des patentes. Transformer le 3e étage en appartement pour le louer ? Ou plus drastiquement encore vendre tout le mas ?

« Situation alarmante » constate un procès-verbal de 1978. Que faire ? Les avis sont divisés, les propositions contradictoires. Rénover ? Ouvrir un salon de thé au 1er ? Faire classer la maison ? Devenir une fondation ? Remettre l'immeuble à l'État pour qu'il l'entretienne ? Remettre le restaurant en gestion libre ? Fermer définitivement ? Finalement, un conseil d'administration rajeuni, fidèle aux buts de la Société, mise sur le capital que représentent les immeubles, décide de les rentabiliser en en louant une partie et sauve ainsi le restaurant de la Taverne.

Mais le témoignage le plus impressionnant attaché à ces murs reste celui de près d'un siècle de fidélité à un idéal, malgré des



circonstances diverses, voire le plus souvent adverses, malgré des situations parfois « alarmantes ». Il a fallu se battre constamment, innover, faire preuve de courage et d'endurance au service de la communauté, sans jamais renoncer au but fixé. Actuellement, le restaurant est plein pour ses nombreux plats du jour à midi, fréquenté matin et après-midi par des habitués, fermé le soir et les jours fériés.

## pagani rêve de remonte-pentes pour vélos ?

Il a tout à fait raison notre Pagani. Alors bien du plaisir avec la SMNS, Commission des monuments et des sites. Il devrait se souvenir de la proposition du FUNITREILLE, débattue en son temps au Conseil municipal. Il s'agissait d'un système très discret à installer en bas du mur qui sépare la rampe de la Treille de la rue, actuellement, envahie par le stationnement des voitures.

Il s'agissait des petites plates-formes propulsées par un système électrostatique émis par des plaques de forme ronde presque invisibles. Elles permettaient de transporter des piétons, vélos, poussettes etc... L'étude a capoté au municipal, mais devrait paraître-il, aux dernières nouvelles, être relancée.

Cela n'empêchera nullement l'installation des remonte-pentes à Pagani. Cela fera je l'espère aussi le bonheur des ados et enfants pour remonter avec leurs vélos, planches à roulettes, skate-board. Cela me rappelle l'utilisation détournée des wc publics autonettoyant de la Plaine-de-Plainpalais : les gamins du quartier utilisent ces wc perfectionnés pour nettoyer leurs vélos à l'eau chaude !

rj

## quelles arbres voulons-nous ?

Le débat sur les vieux arbres en ville fait fureur. Devons-nous conserver nos vieux arbres jusqu'à ce qu'ils tombent tout seuls ? D'accord pour le marronnier de la Treille, ou l'ancien tilleul de Fribourg, mais nous souhaiterions que les autorités s'engagent à associer à la réflexion la population du secteur où un arbre doit être abattu ainsi que les défenseurs à tout prix des arbres. De plus, il nous paraît essentiel aussi d'engager des campagnes de plantations en informant la population des lieux où de tels projets sont prévus.



rj

internet: [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)  
e-mail: [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV 2, rue Calvin 1204 Genève

BULLETIN D'ADHÉSION  
JE DÉSIRES DEVENIR  
MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2011: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-  
CCP 12-8533-8

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

E-mail: .....@.....

## à vendre superbe appartement en vieille-ville

2, 5 pièces, 55 m2, 1'130'000 frs.-

Pas cher ! Ainsi dans 10 ou 20 ans notre quartier ne sera habité que par des habitants qui n'auront rien à voir avec la Vieille-Ville, ceux qui y sont attachés, condamnés à habiter ailleurs.

Que faire ? Actuellement seule la Ville ou l'État, voire des mécènes, peut agir en louant des logements à une population à revenu modeste. La Ville de Genève a déjà fait de gros efforts pour protéger l'habitat du quartier, parce qu'il ne faut pas protéger uniquement le patrimoine architectural. Bien qu'il y ait une réglementation pour empêcher la transformation d'appartements en bureaux, il y a des tricheries et les moyens pour contrôler ces abus sont dérisoires.

La seule formule possible pour lutter contre le phénomène est que les citoyens du quartier transmettent aux autorités cantonales ou municipales voir à notre association des informations sur d'éventuelles tricheries.

## alhambra alhambar

Le Conseil municipal a voté le crédit de rénovation de l'Alhambra. Tous les problèmes ont été réglés. L'Alhambar serait maintenu en l'état. Une salle qui servira de foyer de réception pour les locataires de la salle de spectacles sera aménagée au-dessus de l'Alhambar. Les travaux de rénovation pourront commencer au début de l'année prochaine. Leur durée devrait être de deux à trois années. La saga genevoise de l'Alhambra a commencé en 1995 lorsque le peuple a décidé de sauver le bâtiment.

## le talus de l'alhambra

Le talus tel que nommé n'est autre que le terrain sur lequel sera construit un bâtiment d'habitation à prix abordables pour les personnes à faible revenu. Le mérite du Conseiller administratif Rémy Pagani est d'avoir sorti ce projet enlisé depuis des années alors que le manque de logements est dramatique.

Nous avons demandé au magistrat de nous associer dès le début des études du projet pour que nous puissions donner nos idées et vues sur les besoins du quartier avant d'entreprendre et lancer un nouveau concours. Nous voulons participer activement au programme du concours. La réponse que nous avons reçue de M. Pagani est que son département est en pleine réflexion sur le programme de logements que la Ville doit engager. Il y a des priorités et une planification à organiser. Il nous a assuré qu'un tel bâtiment devra être attribué à du logement bon marché.

Il nous faudra remettre à jour le projet que nous avons élaboré pour lequel nous avons trouvé un plan de financement.

## crottin de chevaux

La commune de Davos a décidé cet été d'obliger les cochers à ramasser le crottin de leurs chevaux. Est-ce que les services de la voirie de Pierre Maudet feront de même pour le crottin laissé par les chevaux de la compagnie 1602 lors du défilé de l'Escalade ? économies obligent la 1602 devrait trouver un ou deux notables pour ce délicat service ?

## l'ancien manège

Selon les toutes dernières informations, l'Etat de Genève a donné son accord pour que la Ville de Genève fasse l'étude pour l'édification d'une crèche, de la ludothèque et l'installation de la Maison de Quartier de Chausse-Coq, ainsi que d'autres activités pour le quartier. L'exécutif de la Ville de Genève entreprend actuellement les études qui devront aboutir à la présentation du projet au Conseil municipal. Cela va durer encore quelque temps, mais au vu des déclarations du Conseiller administratif Manuel Tornare, la Ville doit encore construire de nombreuses crèches pour que toutes les demandes soient prises en compte. Le comité qui a conduit sur sa propre initiative ce projet conçu sur le plan architectural, à titre bénévole par l'ancien habitant du quartier Andréa Bassi a fait un nouveau pas important pour la réalisation de ce projet.

## l'amour des objets...

Anne-Marie tient sa boutique depuis 20 ans, au 27 de la rue de Bourg-de-Four.

Les amateurs de belle brocante sont sûrs d'y faire des découvertes : l'objet manquant à leur collection, la gravure évocatrice d'un passé regretté, l'aquarelle naïve d'un peintre du dimanche ou la délicate dentelle d'une grand-mère.

Les vitrines sont toujours pleines de charme et changent au gré de la fantaisie de sa créatrice.

Cette année a connu :

- la cuisine, son décor, ses ustensiles et ses boîtes pour les «denrées» que l'on disait coloniales
- les oeufs, les lapins et les cloches revenues de Rome
- les poupées dans leurs berceaux, les délicieux poupons en celluloïd et les charmants négrillons
- la rentrée des classes, ses crayons, ses plumiers et ses multiplications écrites au tableau noir

Actuellement les vendanges sont à l'honneur...et une surprise vous attend pour Noël, ne la manquez pas !

Anne-Marie adore son métier. A son grand regret, il tend à disparaître.

Elle vous reçoit avec grande gentillesse et sa patience est sans limite pour les indécis. Elle souhaiterait tellement que les jeunes générations accompagnent les objets dans leur chemin de vie.

## la cabane de noé

La Cabane de Noé était située à la Tour Maitresse, la voilà désormais en plein coeur de la Vieille-Ville.

Dans une décoration chaleureuse, Jennifer aura le plaisir de vous accueillir et de vous conseiller dans sa nouvelle Cabane. Vous y trouverez votre bonheur pour vos chers petits parmi des griffes chic et trendy telles que Bonton, Zef,

Isabel Marant, Veja.. et son coup de coeur du moment, les cachemires Frenchy Yummy un brin rock and roll !

Un petit vent frais au 24 Grand'Rue !



## hommage à pierre-yves jornod

Notre ami et membre de l'AHCVV et de la Maison de Quartier vient de nous quitter, vaincu par la maladie. C'est avec lui que nous avons créé de nombreuses activités dans le quartier, comme par exemple, la maison de Quartier de chausse-Coq et la ludothèque de Ferdinand Hodler.

Je me souviens de l'adhésion de Pierre-Yves au comité de l'AHCVV. Lors de l'assemblée annuelle, selon la coutume, le président faisait appel aux nouvelles candidatures pour le comité. Pierre-Yves s'est alors annoncé ! A la question de savoir où il habitait, il répondit : dans les Rues-Basses ! A notre grand étonnement. En effet n'imaginions pas qu'il pouvait y avoir encore des habitants en bas de la vieille-ville. Pour nous, les Rues Basses c'était celles du Grand Passage, de l'Uniprix, des Epis d'or etc.

C'est ainsi qu'un habitant d'en bas venait renforcer le comité et lui donner une impulsion magique. En réalité, le bas de la Vieille-Ville est plus habité que l'on croit. Combien de fois ai-je escorté Pierre-Yves jusqu'à son domicile à la rue de la Tour Maitresse non pas pour lui servir de garde du corps mais pour parler avec lui et élaborer des projets. A chaque idée que je lui suggérais pour le quartier

il me donnait son avis, modérait mes ardeurs et échafaudait une solution. On ne refaisait pas le monde, mais le quartier.

Il fut une époque durant laquelle nous étions complètement fous. Avec toute l'équipe on organisait des fêtes dans le Vieille-Ville, au Bourg-de-Four, aux Canons, à la Treille sans aide des autorités et sans financement. A chaque bal on crevait de peur que l'orage ne mette à terre la fête et que les frais, dont ceux des orchestres, soient à notre charge. Un jour grâce à MM. Olivier Segond et Pierre Rufer du département de l'Instruction publique la Maison de Quartier a été créée. Dès ce jour nous avons été libérés de nos engagements d'animateurs et rendus à nos familles.

Pierre-Yves a été de toutes les fêtes, animations et surtout de toutes les actions menées pour la sauvegarde du quartier.

La vie associative continue et poursuit son chemin, comme l'aura souhaité notre compagnon de route. Il nous reste son souvenir c'est son plus précieux cadeau de départ.

Merci Pierre-Yves, on t'aimait toutes et tous tellement. Tu nous manques déjà.

## «ce que l'esprit voit le coeur le ressent»

### André Malraux

L'Association Art en Vieille Ville-Genève voudra bien me pardonner de reprendre à mon compte la pensée de ce grand écrivain, qu'elle a choisie pour son affichage. Elle est tout-à-fait pertinente en raison de la multiplicité de nouvelles galeries dans notre Vieille Ville et nombre de ses habitants en sont fiers.

L'Association des Amis de Gustave de Beaumont a ouvert ses portes, il y a peu, au 2 Grand'rue. Elle vous invite à faire la connaissance de cet authentique artiste peintre.

Issu d'une famille protestante d'origine française, à Genève depuis 1711, et mû par l'amour de l'art cultivé dans sa famille, Gustave de Beaumont suit les cours de Barthélémy Menn en compagnie de Ferdinand Hodler. Il voyage en Europe et, ensuite, pour se parfaire, fréquente à Paris, en 1875, l'atelier du peintre Jean-Léon Gérôme. Revenu en Suisse avec une moisson d'images, il les reproduira en croquis et tableaux dans des compositions harmonieuses.

Le Musée d'Art et d'Histoire possède une quarantaine de ses oeuvres, sa participation est requise pour la restauration des fresques de la Chapelle des Macchabées et de l'Eglise Saint-Gervais, sa signature figure à la Salle du Grand-Conseil de Genève, à la Mairie des Eaux-Vives et au Grand Théâtre de Genève. Les marchés, la rade, le Lac Lemman sont ses sujets favoris, ses portraits de jeunes enfants sont d'un charme indéniable. Quant à ses talents

d'affichiste et de caricaturiste, le dessin figurant sous vos yeux vous en convaincra.



J'ai eu l'extrême privilège de découvrir la richesse des archives qui sont actuellement en cours d'inventaire. Leur diffusion sera du plus grand intérêt et nous l'attendons avec grande impatience.

La galerie est d'une grande visibilité, elle est à la disposition des artistes et leur assurera le meilleur service par son soutien aux différentes formes de l'art. C'est grâce à la ténacité de ses descendants que Gustave de Beaumont, aquarelliste, portraitiste, artiste peintre peut revivre. Si vous êtes détenteur de l'une de ses oeuvres, n'hésitez pas à vous manifester.

www.gustave de beaumont.ch  
contact@gustave-de-beaumont.ch

## bonne fête monsieur auguste gailloud

Le lundi 27 septembre 2010 M. Auguste Gailloud a fêté ses 100 ans ! Bravo ! Son carrousel de la Madeleine tourne depuis plus de 30 années pour la joie de nos enfants et ceux de Genève. Que de rêves, de cris de colère pour avoir un ou deux tours de plus. Combien de fois nous, parents pressés, avons dû emprunter un trajet différent pour atteindre la poste.

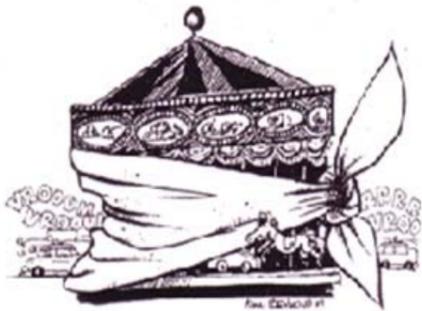


Mais ce qu'il vous faut savoir c'est qu'il y a quelques années des avocats et autres travailleurs de la machine à écrire s'étaient révoltés contre le carrousel qui diffusait un peu trop souvent et fort la Marche des petits canards. Il y eut même un orgue de barbarie qui fit scandale. Avec comme résultat que les autorités municipales firent taire le carrousel. Il fut condamné à tourner en silence, comme un handicapé aphone. C'est alors que l'AHCVV se mit en branle. Une pétition munie de centaines de signatures eut raison de la mise sous silence.

Notre dessinateur Pierre Reymond réagit à sa façon avec un dessin plein d'humour voir d'humeur. Ce dessin a été publié dans la Tribune avec notre pétition.

### Rendez-lui sa «voix»

Pétition pour que le carrousel de la Madeleine retrouve son orgue de Barbarie



Et, en quelques jours, le carrousel d'Auguste a retrouvé la parole, mais, il est vrai, avec une sourdine. Cette histoire rappelle aussi le drame de la dame du tilleul du Bourg-de-Four. Nos autorités, dans un élan d'hygiène publique, avaient décidé un jour d'interdire à la dame d'afficher ses messages. Ni une ni deux l'AHCVV avec le concours de l'association des commerçants a lancé une pétition relayée par la Tribune et la presse locale. En 2 jours l'interdiction était levée. Ouf ! la dame continue de nous adresser ses messages qui sont immortalisés dans le monde entier par les touristes de passage.

tj



**Julius, Carel, Michel**  
le 13 septembre  
au 5, rue Robert-Céard

## l'esplanade théodore-de-bèze

Nous avons été questionnés à maintes reprises sur la fermeture de l'esplanade et pourtant nous n'avons jamais été informés de quoi que ce soit sur un aménagement de ce lieu. C'est par un article de la Tribune de Genève au lendemain des promotions scolaires que nous avons appris qu'un projet d'aménagement était en cours d'élaboration.

Même si c'est évident que les acacias de la Demie-Lune sont en bout de course, on ne peut plus ignorer de nos jours que beaucoup de citoyens sont de plus en plus sensibilisés à l'abattage des arbres souvent au nom de la sécurité, comme d'autres regrettent qu'ils soient abattus et remplacés tous en même temps au nom de l'alignement architectural.

Toujours sous couvert de sécurité, on parle d'abaisser le niveau de l'esplanade pour que le mur soit suffisamment haut (1.10 m.) afin d'éviter d'éventuels accidents ! Nous pensons qu'à force de sécuriser tous azimuts on démobilitise les éducateurs, parents et enseignants ou adultes en général, à enseigner aux enfants à se comporter d'une manière non dangereuse et à se protéger par eux-mêmes. Avec comme résultat que, lorsqu'un obstacle se présente ou une situation à risque, l'enfant a perdu le sens du danger.



Nous sommes étonnés et regrettons que notre association, comme les associations de parents et les enseignants du quartier n'aient pas été invités à participer, dès le début, à l'étude de l'aménagement de l'esplanade. En effet dans les associations de quartiers on trouve des participants de plus en plus aptes à comprendre et à suggérer des solutions pour l'élaboration de projets. Les administrations devraient tenir compte que ces personnes ne veulent plus seulement être informées sur les projets d'aménagement mais participer à leur élaboration dès le début. Cette manière de faire permettrait d'éviter des oppositions ultérieures (cf. différents référendum récents).

tj

## hommage à Roger Grütter



### réalisateur de maquettes de décor d'opéras.

*Quel est le principal trait de votre caractère ?*

Le désir de la perfection avec chaque fois : vouloir en faire plus.

C'est ainsi qu'avec une formation de graveur, à la base, ensuite d'imprimeur, puis de décorateur, je suis devenu le créateur d'un coffret commémorant le bicentenaire de la Scala de Milan pour en arriver à la réalisation de maquettes de décors d'opéra, en tous points fidèles à l'original.

*Le bonheur parfait, selon vous ?*

Ce sont les rencontres avec les gens extraordinaires du monde culturel.

*Que regrettez-vous ?*

De ne pouvoir transmettre mon savoir et mon patrimoine culturel.

*Quels sont vos musiciens favoris ?*

Verdi reste celui qui correspond le mieux à ma sensibilité. C'est en travaillant à mes maquettes avec Nicola Benois, décorateur à la Scala durant des décennies que cette attirance m'a été révélée. J'apprécie également les compositeurs russes et c'est ce même Nicola Benois qui m'a dirigé vers le Bolchoï pour lequel j'ai réalisé un important opus avec des maquettes de Boris Godounov, de Ruslan et Ludmila et du Lac des Cygnes. J'aime aussi le Barbier de Séville et Aïda.

Si vous écoutez l'un de ces remarquables opéras, assis dans votre salon, avec la maquette devant les yeux, c'est comme si vous y étiez...

*Que possédez-vous de plus cher ?*

Un livre « Les chefs-d'œuvre des Grands Maîtres » chez Hachette & Cie. Il m'a été offert quand j'étais tout gamin par une charmante Comtesse. Elle avait compris combien le garçonnet que j'étais, ressentait ce désir d'enrichissement et d'épanouissement.

*Et l'édition, elle fait aussi partie de votre parcours ?*

Vous parlez du livre destiné aux enfants « Au Seuil des Profondeurs Marines » édité

*Roger Grütter nous a quittés le 25 octobre à l'âge de 91 ans après s'être endormi paisiblement chez lui.*

*En son hommage, L'AHCVV a décidé de publier, les propos recueillis par Nicole Falony Leiber auprès de Roger Grütter, quelques semaines avant son décès*

par Nestlé, Peter, Cailler, Kohler en 1960. Vous pouvez imaginer une telle idée aussi révolutionnaire : la plongée sous-marine en Suisse ! Je l'avais proposée au Commandant Cousteau qui l'a accueillie avec enthousiasme et le livre a été tiré à 90.000 exemplaires.

*Paula fut votre épouse*

C'était une femme extraordinaire, elle peignait des fleurs avec délicatesse. Nous avons d'abord collaboré lors de ses vernissages, moi en qualité de décorateur. Nous étions veufs tous les deux, la même curiosité, le même amour du beau nous ont rapprochés, nous avons associé nos destins et notre vie durant tant d'années

*Votre plaisir favori ?*

Le contact intellectuel, c'est un enrichissement perpétuel dont j'espère très vivement pouvoir profiter encore longtemps.

## bourg-de-four, logements pour étudiants.

Alors que la campagne d'appel pour les logements pour étudiants bat son plein, les années passent et deux immeubles situés sur la place du Bourg-de-Four sont toujours vides ou habités occasionnellement.

Le propriétaire d'un des immeubles s'était pourtant engagé à loger des étudiants ! L'autre immeuble sert de vestiaire pour le personnel et de dépôt alors que ses étages supérieurs sont utilisés par l'administration



d'un restaurant du quartier. Alors de qui se moque-t-on ?

Il va falloir que l'AHCVV lance une pétition qui réveille les propriétaires pour aboutir à loger des étudiants.

tj

**MLG**  
Musée de la Littérature de Genève

Quatre spectacles consacrés à 4 romancières suisses romandes du XX<sup>e</sup> siècle

S. Corinna Bille - 4 novembre  
Catherine Colomb - 11 novembre  
Monique Saint-Hélier - 18 novembre  
Alice Rivaz - 25 novembre

Catégorie d'âge : 12 ans et plus  
Prix : 10 francs (incluant le programme et le verre de vin)  
Réservation : 020 300 11 11 ou sur le site www.mlg.ch

Espace Roussin  
Tous les jeudis du mois de novembre à 19h, entrée libre

Musée de la Littérature de Genève, rue de la République 11, 1201 Genève  
www.mlg.ch

**Bal de l'escalade**  
samedi 11 décembre dès 20h

LA QUALITE DE LA VIE  
LA QUALITE DE LA VILLE  
A.H.C.V.V.